

Régisseur de spectacle et d'évènement, spécialisation lumière, plateau/scène, son ou vidéo

RNCP36531 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	45060
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1505, L1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/06/2022
Date d'échéance	01/06/2024

Certificateur(s)

CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT · SIRET : 31360884600025

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
GRIM-EDIF	38955373600031	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CFPTS choisit de réunir ses certifications de niveau 5 (Régisseur lumière, Régisseur plateau/scène, Régisseur son

et Régisseur vidéo) sous l'appellation unique de "Régisseur de spectacle et d'évènement, spécialisation lumière, plateau/scène, son ou vidéo" pour répondre à la transversalité d'une des compétences de coordination des régisseurs.

Cette certification répond au besoin de reconnaissance de la fonction et des responsabilités qui leur échouent, exprimé par :

- la profession, via la commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant (CPNE/F), qui suit l'évolution du métier et soutient le développement des certifications professionnelles dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels ;
- les professionnels en poste souhaitant bénéficier du dispositif de la VAE ;
- les candidats de la formation professionnelle et de la formation en apprentissage souhaitant faire valider les compétences nouvellement acquises ;
- le conseil d'administration du CFPTS, composé paritairement de représentants des organisations syndicales employeurs et salariés de la branche professionnelle du spectacle vivant, et le ministère de la Culture, pour poursuivre la professionnalisation des métiers du spectacle et la sécurisation des parcours professionnels, faire face aux évolutions économiques, à la complexité grandissante des systèmes de production de spectacle et à l'augmentation de la concurrence qui exigent une reconnaissance formelle des acquis.

ACTIVITÉS VISÉES

Le régisseur de spectacle et d'évènement réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des évènements et des

manifestations. Il gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc 1 - Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles / événements

Bloc 2 - Organiser, préparer, exploiter une régie pour restituer des effets scéniques / d'éclairage / de sonorisation / de projection et diffusion d'images en temps réel

Bloc 3 - Adapter l'installation d'un système scénique / d'éclairage / de sonorisation / de projection et diffusion d'images pour le spectacle ou l'événementiel

Blocs de compétences

RNCP36531BC01 — Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles / événements

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser

la répartition des moyens humains et matériels en prenant en compte la programmation d'un lieu de spectacle ou d'événement pour garantir la faisabilité technique d'un projet

Communiquer

en recherchant le consensus pour coordonner l'activité de son équipe avec celle des autres corps de métiers techniques, artistiques, administratifs

Coordonner le travail

de son équipe en supervisant le respect des procédures de travail et en opérant les ajustements nécessaires pour prévenir des risques professionnels

Définir les éléments

d'une régie technique en prenant en compte les exigences pour communiquer les besoins matériels et humains nécessaires à la tournée / à l'exploitation d'un spectacle ou événement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée organisée en temps limité

Évaluation individuelle

Étude de cas sur table individuelle / Jeu de rôle collectif avec une partie du jury représentant la direction artistique, technique et/ou administrative d'un projet

RNCP36531BC02 — Organiser, préparer, exploiter une régie pour restituer des effets scéniques / d'éclairage / de sonorisation / de projection et diffusion d'images en temps réel

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer les besoins et adaptations

nécessaires en analysant les informations relatives à l'exploitation pour organiser une régie de spectacle / événement

Préparer une régie en encadrant la

mise en fonctionnement des équipements et en finalisant les réglages pour ajuster l'installation à la demande artistique

Exploiter une régie en suivant la

conduite pour contrôler le lancement des effets

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée organisée en temps limité Évaluation individuelle

Étude de cas sur table individuelle / Mise en situation pratique collective portant sur le réglage et l'exploitation d'un système en temps réel (live) avec encadrement de professionnel(s) extérieur(s) et accueil d'artiste(s)

RNCP36531BC03 — Adapter l'installation d'un système scénique / d'éclairage / de sonorisation / de projection et diffusion d'images pour le spectacle ou l'événementiel

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser l'installation d'un système

S/E/S/P en évaluant les moyens et les contraintes pour répondre aux besoins techniques ou artistiques d'un spectacle / événement
Procéder au montage / démontage de
l'installation d'un système S/E/S/P en appliquant les méthodologies adéquates pour adapter les moyens et sécuriser les équipes
Vérifier le bon fonctionnement en
procédant à la mise en marche, configuration et ajustement des équipements pour fiabiliser le contrôle du système
Rendre compte de l'installation d'un
système S/E/S/P en précisant les procédures pour l'utilisation du système installé et les actions correctives à prévoir pour une utilisation ultérieure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée organisée en temps limité

Évaluation individuelle

Mise en situation pratique portant sur l'installation d'un système scénique / d'éclairage / de sonorisation / de projection et diffusion d'images d'un événement avec accueil d'un professionnel extérieur

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le régisseur de spectacle et d'évènement, quelle que soit sa spécialisation, est recruté par des entreprises, toutes dans le secteur du spectacle vivant et de l'évènementiel, mais aux activités et dimensions extrêmement variées.

Dans son rapport "Métiers et parcours d'emplois dans le spectacle vivant", publié en 2017, l'Observatoire des métiers distingue : · "Les employeurs qui ont le spectacle vivant pour activité principale [...] répartis en trois catégories, appelées par commodité : - le « spectacle vivant public » ; - le « spectacle vivant privé » ; - le « spectacle vivant prestation »" · "Les employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal, notés « hors secteur »". Il s'agit des structures recourant au Guichet unique du spectacle; "Il inclut toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, organisme de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui : - n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles ; - emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L7121-2 du code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant."

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Selon l'option choisie pour la certification : régisseur lumière ; régisseur plateau/scène ; régisseur son ; régisseur vidéo.

Métiers connexes : chef électricien ; régisseur de scène, chef machiniste, régisseur structure, régisseur d'orchestre, régisseur de studio de répétition, régisseur de ballet.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il peut être recommandé au régisseur de spectacle et d'évènement, pour l'exercice de la fonction et selon l'option, d'avoir suivi des formations spécifiques en prévention des risques : sensibilisation à la prévention des risques professionnels, à la sécurité du public et prévention des risques incendie pour les établissements de type ERP, préparation au CACES, à l'habilitation électrique BS-B0, B1V-BE (manœuvre), travail en hauteur, échafaudage, gestion des risques sonores, accroche des appareils de levage de type machinerie scénique et/ou moteurs et ponts, etc.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très faible (1/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La présente certification est accessible aux candidats :

1. titulaires d'un titre de niveau 4, baccalauréat ou certification professionnelle, pour les candidats à l'apprentissage, ou pouvant démontrer un niveau de qualification équivalent, avec de bonnes bases en algèbre, trigonométrie et électricité, pour les candidats à la formation continue ;
2. pouvant justifier d'une première expérience réalisée dans le cadre de l'apprentissage ou de stage en entreprise ;
3. ayant suivi au minimum 90% des heures de formation afférentes aux modules préparant à la certification de chacun des blocs de compétences ;
4. ayant présenté l'ensemble des épreuves afférentes à l'évaluation de chacun des blocs de compétences ;
5. ayant présenté leur candidature en entretien de positionnement avec le jury de certification et réussi l'épreuve finale.

Les cinq conditions énoncées ci-dessus sont requises pour la délivrance de la certification professionnelle de régisseur de spectacle et d'événement, spécialisation lumière, plateau-scène, son ou vidéo.

La certification des blocs de compétences est accessible aux candidats pouvant justifier des conditions 3 et 4.

Pour prendre en compte tous les parcours professionnels, le CFPTS garantit aux candidats la possibilité de présenter une certification de manière continue ou discontinue en s'engageant à produire une équivalence entre les blocs de compétences certifiés en fonction de l'évolution de leur écriture.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé, par spécialité évaluée, au minimum d'un professionnel, expert du domaine, au(x)quel(s) s'ajoute pour l'ensemble de la ou les spécialités évaluées, un directeur technique, tous extérieurs à l'organisme certificateur ou de formation

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 901 €
Selon la branche	6 000 € – 11 901 €
Prise en charge	Branches concernées
11 901 €	Valeur par défaut · 210 branches
11 705 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
7 058 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date de décision	01/06/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/06/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	70	0	100 %	100 %
2017	71	0	100 %	93 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27344, RNCP27345, RNCP27346, RNCP23660

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39397

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36531/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2022 – 05/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	900 €
Coût moyen par dossier	900 €
Durée moyenne	350 h
Période	09/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.